



AUTRANS
Massif du Vercors

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère

Vacances pour tous

33 rue Joseph Chanrion
38 000 Grenoble

Tél. 04 38 12 41 30
vacances@laligue38.org

LES INDISPENSABLES :

Pantalon et veste de ski

Bottes de neige

Gant et bonnet



BIATHLON
à fond !

8-12 ans

BIATHLON, à fond !

Dans les traces des grands champion du Vercors !

Dans les traces des grands champions du Vercors, endurance et précision seront nécessaires pour blanchir tes cibles !

Lors de **2 séances de biathlon**, de **3 séances de ski de fond** et d'**1 séance de tir à la carabine** viens découvrir ou perfectionner ta technique au ski et ta précision derrière la carabine.

Mass start : tout le monde sur la ligne de départ, c'est parti pour la course !
Relais : un vrai travail d'équipe pour franchir la ligne en premier. Poursuite : Essaie de rattraper celui qui est parti devant avant l'arrivée. Découvre les différents types de courses qu'offre le biathlon et chausse tes skis directement dans le centre, d'où partent les pistes de ski de fond !

Jeux dans la neige, visite du village, bon repas chaud du Vercors et boum compléteront ton séjour.

Le Centre

Dans un parc clos et arboré de 7 hectares, le centre est situé à 10 min en navette des pistes de ski alpin et à proximité immédiate des pistes de ski de fond et chiens de traîneau. Chaque tranche d'âge dispose d'un lieu de vie. L'hébergement se fait dans 5 pavillons indépendants de plain-pied, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Le centre est également doté de 2 grandes salles de restauration et de nombreuses salles d'activités. Il a été complètement rénové en 2019.

Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- Temps Calme adapté à l'âge des enfants
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 4 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour. Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (Uniquement pour les séjours de 15J). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation Parents / Enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Autrans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche
- Téléphone portable

Coordonnées du Centre :

CENTRE LE VERTACO'
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE
725 Route de la Sure BP7 - 38880 AUTRANS

Tél. 04 76 95 32 14 / centrelevertaco@laligue38.org

Trousseau Autrans Hiver



Nom de l'enfant :

Animateur :

| Nombre | VETEMENTS | Arrivée centre | Départ centre | Observations |
|--------|----------------------------------|----------------|---------------|--------------|
| 7 | Tee-shirts ou polos | | | |
| 7 | Slips ou culottes | | | |
| 3 | sous pull | | | |
| 4 | Paires de chaussettes+ 3 grandes | | | |
| 3 | Pantalons+ 1survêtement | | | |
| 2 | collant | | | |
| 3 | Pull-over ou sweat-shirts | | | |
| 1 | pyjama | | | |
| 1 | salopette de ski | | | |
| 1 | anorak | | | |
| 1 | bonnet | | | |
| 1 | gants ou moufles | | | |
| 1 | lunettes de ski | | | |
| | CHAUSSURES | | | |
| 1 | baskets | | | |
| 1 | après ski | | | |
| 1 | chaussons | | | |
| | POUR LA TOILETTE | | | |
| 1 | Serviette et gant de toilette | | | |
| 1 | Trousse de toilette complète | | | |
| 1 | Bonnet de bain (cheveux longs) | | | |
| | DIVERS | | | |
| 1 | stick a lèvres | | | |
| 1 | crème solaire | | | |
| 1 | Mouchoirs en papier | | | |
| 1 | Sac de linge sale | | | |
| 1 | Nécessaire courrier | | | |
| 1 | Crème solaire | | | |
| | POUR LA TOILETTE | | | |
| 2 | Serviettes et gants de toilette | | | |
| 1 | Trousse de toilette complète | | | |
| 1 | Bonnet de douche (cheveux longs) | | | |
| | DIVERS | | | |
| 1 | Chapeau ou casquette | | | |
| 1 | des Mouchoirs en papier | | | |
| 1 | Petit sac à dos + gourde | | | |
| 1 | Paire de lunettes de soleil | | | |
| 1 | Sac de linge sale | | | |
| 1 | Nécessaire courrier | | | |

Liste donnée à titre indicatif : l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.
 Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.
 Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.